



Message à l'attention des parents, des responsables et des élèves

publié le 02/04/2021

Chers parents,

Suite aux annonces du Président de la République mercredi 31 mars, de nouvelles mesures entrent en vigueur dans les collèges à partir du mardi 6 avril et jusqu'au vendredi 30 avril 2021 :

- semaine du 5 avril : continuité pédagogique assurée, cours en distanciel (le collège restant ouvert aux horaires habituels)
- du 12 au 25 avril : vacances scolaires de Pâques
- semaine du 26 avril : continuité pédagogique assurée, cours en distanciel (le collège restant ouvert aux horaires habituels)
- **3 mai : retour en classe au collège et reprise des cours en présentiel**

N'hésitez pas à nous contacter si besoin, adresse mail de contact : ce.0171117x@ac-poitiers.fr

COVID-19

**ENSEIGNEMENT À DISTANCE
ET ADAPTATION DU CALENDRIER SCOLAIRE**

5 AVRIL	Semaine de cours en distanciel pour les écoles, collèges et lycées
12 AVRIL	Deux semaines de vacances scolaires pour toutes les zones
26 AVRIL	• Retour en classe pour les maternelles et primaires • Semaine de cours en distanciel pour les collèges et lycées
3 MAI	Retour en classe pour les collèges et lycées , le cas échéant avec des jauges adaptées



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.